

Mémoire BAPE projet Horne 5

Marie-Josée Paquin

25/9/2024

Pourquoi?

Si à première vue, ce projet semble moderne et sensible aux préoccupations citoyennes, il ne faut pas occulter que le principal objectif derrière le projet est d'être le plus lucratif possible. Pour que ce projet voit le jour la cie doit donc créer de l'acceptabilité sociale. C'est ce qu'elle s'emploie à faire depuis plusieurs mois. La naissance du projet impliquera nécessairement des effets nuisibles et délétères à la population de Rouyn-Noranda. Historiquement ces projets avaient une apparence de gagnant/gagnant de par la création d'emplois pour la population locale. Ce vieux paradigme ne tient plus la route actuellement dans un contexte de plein emploi. En plus de la pollution (eau, air, terre), même si on tente de la minimiser, plusieurs autres impacts négatifs modernes doivent être pris en considération :

- 1) Le manque de main d'œuvre
- 2) Le manque de logement pour les nouveaux employés dans un contexte de pénurie grave de logement
- 3) Le manque criant de ressources scolaires, préscolaires et de santé (médical, dentaire, psychologique, physiothérapie, etc...)

Ce à quoi la compagnie répond :

« On veut s'assurer que nos activités n'exercent pas une pression supplémentaire sur les services et ressources. »

Une phrase vide qui ne dit rien, qui ne dit pas comment elle s'y prendra pour ne pas exercer cette pression supplémentaire. Elle nous demande donc de lui « faire confiance » et lui « signer un chèque en blanc » sans aucun plan précis pour minimiser et éviter ces impacts majeurs à la population.

Par exemple, la cie argumente que la plupart des emplois seront comblés par des gens vivant déjà à Rouyn et travaillant à l'extérieur (ex : Raglan qui voyage les gens par avion au départ de Rouyn) mais ces emplois laissés vacants seront occupés par d'autres résidents de Rouyn qui quitteront d'autres emplois et la roue tourne et on est en pénurie de main d'œuvre, rien ne se perd, rien ne se crée....

Au-delà du manque de main d'œuvre et tout ce qui en découle, la création d'une nouvelle mine à partir d'une ancienne, et ce en plein cœur de la ville, amène des préoccupations supplémentaires. Mes deux principaux drapeaux rouges sont les suivants :

- 1) Le risque pour l'eau potable de la ville
- 2) Le risque de secousses sismiques (tremblements de terre) en plein cœur de la ville

Pour le premier point, la cie se veut rassurante avec ses canalisations doublées et des « sensors » pour détecter des fuites. Le trajet choisi est doublement risqué car les canalisations et le parc de résidus endigué sont tous les deux situés ds le bassin versant de notre seule et unique source d'eau potable. Le principe de précaution devrait prévaloir dans cette situation. Des simulations théoriques demeurent des simulations théoriques et en aucun cas devrions-nous mettre à risque, aussi minime soit-il, notre source d'eau potable.... Les modélisations théoriques ont de plus été conçues non pas pour évaluer le risque de contamination du lac mais pour évaluer le risque de contamination à un endroit précis du lac où est situé la prise d'eau potable. La cie argumente avoir choisi le lieu par une étude de sélection de site pour le meilleur choix possible. À la lecture de l'étude de « Golder Associés » qui a permis de conclure que le trajet choisi par la cie pour les canalisations est le meilleur, je remarque surtout que le trajet choisi est le moins coûteux pour la cie. La conclusion d'un rapport dépend des variables et leur pondération :

- 1) On remarque à la lecture du rapport que dans la partie environnement de l'évaluation, l'impact sur le bassin versant est une variable parmi 10 autres variables.
- 2) Et dans la portion sociale du rapport, le risque pour la prise d'eau potable est encore une fois une variable parmi 10 autres variables....

La lecture détaillée de ce rapport met en lumière que l'importance de protéger notre source d'eau potable est noyée dans plusieurs autres considérations environnementales et sociales et donc la protection de ce plan d'eau pèse très peu dans le calcul.... Aucune variable du rapport met en lumière que nous n'avons pas d'autres sources d'eau potable.

Mon deuxième point me semble au moins aussi préoccupant que le premier. La sismicité.... Le risque de sismicité en plein cœur d'une ville où vivent les gens.... Le risque de sismicité en plein cœur d'une ville où la mine sera au dessus d'une usine d'acide sulfurique et à quelques pas du centre de radiothérapie. Ce risque est réel et surtout imprévisible. On nous impose un risque inexistant actuellement dans un environnement qui n'a pas été conçu ni construit pour ce type de risque. Pourquoi prendre ce risque? Pour enrichir une compagnie?? Qu'avons-nous à y gagner??? Face à ce risque important, il est effectivement évident que la cie se doit de fabriquer de l'acceptabilité sociale.... De plus, intuitivement, ce risque me semble majoré par le fait que nous installons une mine neuve dans une vieille mine existante. C'est comme prendre un vieux chalet et le transformer en maison moderne sans le mettre à terre préalablement, de nombreuses surprises seront clairement au rendez-vous et des risques imprévus également.

En conclusion, un projet de cette envergure doit être de type gagnant/gagnant avec la communauté. Dans un autre contexte (logement/emplois) et s'il était situé à l'extérieur du périmètre urbain, un projet de ce type aurait été porteur d'espoir pour la communauté mais en ce moment, sous sa forme actuelle et surtout en plein cœur de la ville, le projet actuel nuira globalement à la population et ne fera qu'enrichir la compagnie...

Vous remerciant de l'attention portée à ce court mémoire,

Marie-Josée Paquin